



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

## **PV de l'assemblée générale 2016**

Le 24 septembre, à 10h00  
La Malègue, La Tour-de-Peilz

**Présents :** Olivier Martin, Pascal Schmutz, Claire et Michel Pasche, Christian de Graffenried, Michel de Graffenried, Bertrand Chevalley, Daniel Jaunin, Christian Jaunin, Agnès Schaub – Pasche, Stéphane Brändli, Olivier Eugster, Jérôme Krailiger, Guy Chervet, Philippe Eugster, Damien Schmutz, Magali Malvarez, Guillaume Rossier, Steve von Siebenthal et quelques membres de la maîtrise, Alain Grangier (Syndic de La Tour-de-Peilz)

**Excusés :** Roger Urech, David Eidenbenz, Lucien Grangier, Jean-Marc Pasche, Michel Rau, Olivier Wälchli, Diane et Yves Gaillard, Daniel Dayer, Philippe Jaccard, Pascal Monney, Madeleine Burnier.

---

### **1. Accueil, PV 2015, ordre du jour**

Philippe Eugster salue et remercie les membres présents et souhaite la bienvenue au Municipal M. Olivier Martin ainsi qu'au Syndic M. Alain Grangier et lit la liste des excusés, et salue les membres de la maîtrise et pionniers présents et les remercie pour leur travail. Le PV de l'Assemblée Générale 2015 est accepté à l'unanimité.

### **2. Rapport du président**

Le rapport du président, ci-joint, est lu.

### **3. Groupe : présentation des activités**

Steve présente le groupe actuel, une centaine de membres.

13 Lutins

10 Loup

17 Eclaireuses

38 Eclaireurs



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

5 Pionniers

9 Guides et 24 Routiers (dont 15 dans la maîtrise)

66% viennent de la commune de La Tour, 29 % de la Riviera et 5% de plus loin.

Moment forts de 2015-16 en diapositives.

- Top Cuistot 4<sup>ème</sup> branche
- St-Georges
- Camps d'été à Brunni (Schwytz)

#### **4. AAALB: point sur la situation financière**

Guy Chervet décrit la situation financière 2015 (cf. annexe).

La vérification des comptes est assurée par Michel de Graffenried et Yves Gaillard qui recommandent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2015 (voir leur rapport en annexe).

L'Assemblée accepte les comptes à l'unanimité (1 abstention) et remercie chaudement le caissier et les vérificateurs, qui n'ont pas relevé le défi de donner leur rapport en dansant, car Yves Gaillard n'était pas présent. A charge de revanche.

Le solde disponible est de CHF 2700.-. Le comité propose d'en disposer comme suit :

- Don de 2000.- au groupe pour des tentes (l'achat de deux tentes est projet, l'une de 10 places et l'autre de 6 places).
- Don de 200.- pour le 100ème anniversaire du Lac-Bleu, comme décidé en 2014.
- Don de 50.- par picos (max 500.-) pour leur camp 2017 en Angleterre.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité (moins 1 abstention).

Guy nous rappelle que toutes donation fait à la fondation est déductible des impôts.

#### **5. AAALB: comité**

Le comité actuel demande à l'assemblée d'accepter de nommer Lucien Grangier comme nouveau membre du comité, celui-ci sera responsable de l'Echo de la Malègue et de la partie Media.



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

La nomination de Lucien est approuvée par acclamation.

## **6. Malègue : rénovation du local cuisine**

La cuisine a été totalement rénovée, Olivier Martin remercie notamment Diane Gaillard qui a investi beaucoup de temps en tant qu'architecte ainsi que toutes les autres personnes qui ont pris de leur temps.

Il remercie également la commune de La Tour de Peilz qui a investi 10 000.- dans ce projet qui était budgété à 25 000.- et qui a permis le démarrage du projet.

Les fouines on fait des dégâts dans le plafond ce qui a demandé plus de travail que prévu.

## **7. Divers et propositions individuelles**

Dates communiquées par le comité :

- Sortie prévue le 21.05.2017 au refuge des Quatre croisées pour un barbecue et jeux
- Raclette et l'AG 2017 - le 30 septembre 2017

M. Alain Grangier prend la parole et nous félicite pour le dynamisme de notre groupe.

Agnès Schaub prend la parole pour le 100<sup>ème</sup>. La salle des Remparts a été louée. Tous ceux qui ont encore des archives (photos, diapos etc) peuvent contacter Lucien ou Agnès.

Jérôme remercie les membres de l'avertir en cas de déménagement.

## **8. Clôture**

La séance est levée à 11h30.

L'apéro est offert par la Municipalité, qui est remerciée.



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu

## Rapport du président sur les activités 2015-2016

Chers Anciens, chers Actifs, Chers Amis,

L'année 2015-2016 a été plus riche que les précédentes pour notre association et j'en suis très heureux.

Tout d'abord, la désormais traditionnelle AG-raclette de septembre a réuni une trentaine de personnes. Nous avons eu droit à de beaux moments, que ce soit autour de notre raclette ou lors de l'AG, notamment par la présentation de Marianna et la magistrale prestation de nos vérificateurs des comptes... D'importantes décisions ont été prises par l'AG, telle la rénovation de la cuisine.

Ensuite, et c'est ma plus grande joie pour l'association, nous avons eu un succès phénoménal à la sortie du printemps qui a eu lieu au Fort, avec une trentaine de participants. Le bâtiment était trop petit ! Les années précédentes, nous étions au plus 10-12... D'où vient cette participation ? peut-être de la météo, probablement de la formule simple, éventuellement d'un hasard, sans doute par l'utilisation du doodle qui permet de se motiver (ou d'éviter son ancien QM ou CTA)... Cela nous conforte dans l'idée qu'il faut continuer dans cette direction. Bref, grillades – salade et jeux en tous genres, voici ce que nous proposerons également en 2017 !

Le dixième numéro de l'Echo est arrivé dans vos boîtes à lettres ! Je crois que ce petit journal rencontre un bon Echo et qu'il offre d'une part un lien important entre les actifs et les anciens, et d'autre part permet une efficace communication dans l'association. Le rythme des



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu

parutions est désormais fixé à 2 par année. Le premier vous parvient au début de l'année et est accompagné des informations utiles pour la sortie. Le second envoi a lieu en en plein été et vous apporte également les invitations à l'AG.

Finalement, 2016 était l'année de la rénovation de la cuisine, que l'association a soutenue, principalement par des dons et l'aide d'anciens. Cette rénovation est une vraie réussite, comme vous pourrez le voir par vous-mêmes. Je ne vais pas en parler plus car ce projet (qui est terminé) est présenté plus tard par Olivier Martin.

En résumé, l'année 2015-2016 de l'association m'a fait très plaisir et peut être qualifié de très réussie car l'association a rempli ses trois rôles (lien entre anciens, soutien du groupe, participation à la Malègue)

Je remercie tous les membres du comité qui se donnent beaucoup pour l'association et la faire vivre... et vous tous pour votre enthousiasme, vos dons et votre présence !

BPMG

Philippe Eugster, président

But de l'Association des Anciens et Amis du Lac-Bleu :

1. cultiver et renforcer l'amitié entre anciens membres du Groupe Lac-bleu
2. soutenir les activités du Groupe
3. participer au financement de la construction de nouveaux locaux à destination du Groupe au lieu-dit « en la Malègue » et aux charges d'exploitation de cette réalisation, propriété de la Fondation du Groupe Lac-Bleu.



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu

## Rapport du caissier sur les comptes de l'exercice 2015

Chers Anciens, chers Actifs, Chers Amis,

Je vous donne ci après un résumé des recettes pour l'année 2015, avec un comparatif de 2014 :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	Variation
Cotisations	3 000.00	1 400.00	+ 114.29%
Dons	1 600.00	602.45	+ 165.58%
Nombre de cotisants	75.00	35.00	+ 114.29%

Il est très bon de constater que les cotisations ont repris du poil de la bête, après une année 2014 totalement insatisfaisante, mais le nombre de cotisants n'est pas encore satisfaisant par rapport aux 300 adresses d'anciens et d'amis que nous comptons actuellement dans notre fichier. A relever que l'année 2016 s'annonce assez bien, avec une légère progression des cotisations.

Merci à chaque membre de faire le buzz auprès de ses amis anciens scouts, afin que notre association puisse croître et soutenir plus encore, tant la Fondation dans sa tâche de mise à disposition de locaux adaptés pour le Groupe, que le Groupe lui-même, dont la vigueur et la santé est très encourageante comme vous le constaterez plus tard.

Au niveau des dépenses, la charge des envois est très lourde, avec trois envois en 2015 pour près de CHF 1012, contre CHF 725 en 2014.

L'envoi de bulletin de versement avec le journal s'avère très payant, raison pour laquelle l'exercice a été reconduit en 2016.

En 2015, en plus du soutien habituel à la prise en charge de la moitié du loyer payé à la Fondation de CHF 600, l'association a versé un don de CHF 2 000 à la fondation pour les travaux de réfection de la cuisine. De plus, en 2016 un montant de CHF 1 100 a été versé à la fondation pour la cuisine, ce montant correspondant à deux dons reçus sur l'Association en 2015 et début 2016.

Le résultat de l'assemblée et de la raclette 2015 se solde par un bénéfice de CHF 357.00 et les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 1 247.68.

La fortune nette à fin 2015 est de CHF 5 815.98, après quelques paiements restant à effectuer sur 2016 et est déposée principalement sur notre compte postal.

Sur l'exercice 2016, les cotisations entrent bien et l'exercice sera encore meilleur que celui de 2015..

Je laisse au soin de votre assemblée de décider l'utilisation de l'excédent disponible en 2016 qui est de l'ordre de CHF 2 500.00, selon les propositions qui vous sont faites par votre comité, via son président.

Je remercie également les deux vérificateurs des comptes de leur travail et de leur fidélité, croyant savoir qu'ils sont partants pour une nouvelle année 😊 !

BPMG à toutes et tous.

Guy Chervet

**Rapport des vérificateurs des comptes à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens et Amis du Groupe des Eclaireurs du « Lac-Bleu »**

**Comptes de l'exercice 2015**

---

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes de l'exercice 2015 de l'Association des Anciens et Amis du Groupe des Eclaireurs du « Lac-Bleu ».

Nous avons constaté ce qui suit :

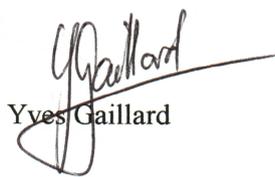
- Le bilan et le compte d'exploitation correspondent aux dispositions légales et aux statuts ;
- La comptabilité est régulièrement tenue ;
- Les dépenses comptabilisées concernent bien l'Association.

Sur cette base, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés.

La Tour-de-Peilz, le 30 mai 2016

Les vérificateurs des comptes

  
Michel de Graffenried

  
Yves Gaillard